

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Deux individus écroués à Oyem pour vol aggravé



Photo : Alexis Ndong Sima / L'Union

Les deux suspects, Obiang Bekale et Ndong Evoung.

Alexis NDONG SIMA
Oyem Gabon

JEAN-BAPTISTE Obiang Bekale et Paul Ndong Evoung, deux Gabonais âgés de 27 ans, sont accusés d'avoir soustrait frauduleusement un important lot de matériel dans le magasin de leur employeur, au village Minko Mibè, à 15 km de Mitzic.

D'après une source autorisée, Obiang Bekale aurait profité de l'absence du vigile à son poste de travail, vers 16 heures, pour s'introduire avec effraction dans le magasin de la Société de construction et de prestation (SCP). Il se serait ensuite emparé d'une machine de recharge des batteries, d'une perceuse et de deux meules électriques. Puis, il serait allé déposer le butin chez Ndong Evoung, lui aussi

employé dans la même société.

Dans la soirée, les deux présumés délinquants, semble-t-il, se sont rendus à Mitzic pour tenter d'écouler ce matériel dans une menuiserie. Malheureusement pour eux, le propriétaire de l'atelier, après les avoir identifiés comme étant des employés de la SCP à Minko Mibè, a refusé de faire affaire avec eux. Et ce n'est pas tout, après avoir pris congé de ces derniers, il a appelé le patron de la SCP pour l'informer de leur visite. À la suite de quoi, l'opérateur économique a saisi la brigade de gendarmerie de Siat-Mitzic, qui a fini par mettre la main sur Obiang Bekale et Ndong Evoung à leurs domiciles respectifs, avant de récupérer

le matériel volé et de le rendre à son propriétaire.

Conduits au poste de gendarmerie et placés en garde à vue pour les besoins de l'enquête, les

deux mis en cause auraient reconnu les faits, arguant qu'ils ont commis ce vol parce qu'ils sont mal payés par leur employeur. Le matériel volé devait donc, d'après

leurs aveux, leur permettre d'arrondir leurs fins de mois difficiles.

Des arguments qui n'ont nullement pesé dans l'appréciation des enquêteurs, encore moins du

procureur d'Oyem qui a inculpé les deux suspects pour vol aggravé, avant de les placer sous mandat de dépôt à la prison du Peloton, en attendant leur procès.



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME/CABINET D'ÉTUDES)
EXPERTISE EN APPUI CONSEIL AGRICOLE
PROJET D'APPUI AU PROGRAMME GRAINE PHASE 1 (PAPG1)

SECTEUR : Agricole
Référence de l'accord de financement : 2000200001902
N° d'Identification du Projet : P-GA-ACC-003

1. Contexte
Le Gouvernement de la République Gabonaise a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du *Projet d'Appui au Programme Graine Phase 1* et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'un consultant pour la mise en place d'un dispositif d'appui-conseil.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la réalisation des prestations de conseil d'appui agricole qui sont :

- i) Élaborer un plan de travail détaillé permettant d'atteindre les missions assignées ;
- ii) Évaluer les besoins spécifiques en matière d'accompagnement et d'appui-conseil aux Exploitants agricoles, aux Coopératives et à leurs Organisations Faitières ;
- iii) Analyser les stratégies des acteurs intervenant actuellement dans le domaine de l'appui-conseil et de l'accompagnement des Exploitants agricoles, aux Coopératives et à leurs Organisations Faitières avec un accent particulier sur les contraintes et les opportunités à saisir ;
- iv) Analyser le profil et le cahier des charges des deux catégories de conseillers agricoles tel que proposé actuellement dans les documents du Projet ;
- v) Élaborer le plan de formation des conseillers agricoles ;
- vi) Élaborer sur la base des différentes analyses un dispositif d'accompagnement et d'appui conseil aux bénéficiaires directs du PAPG1 comprenant ;
- vii) Établir les liens entre les producteurs, les transformateurs et les commerçants des produits agricoles en vue d'une meilleure organisation de la chaîne d'approvisionnement ;
- viii) Élaborer les Termes de références pour la mise en œuvre du dispositif de conseil agricole, y compris le mécanisme de supervision des conseillers et le système de suivi et d'évaluation après la mise en place du conseil agricole ;
- ix) Renforcer les capacités des Exploitants Agricoles, des Coopérateurs et leurs Organisations faitières en matière de formations et d'assistance technique ;
- x) Rédiger les rapports intermédiaires et final.

2. Durée du contrat
La durée totale de la mission est de **trente-six (36) mois**.

3. Le Coordonnateur du PAPG1 invite les Consultants (Bureaux d'Études) intéressés à présenter leur candidature

en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

La firme ou Cabinet d'Études devra avoir des qualifications suivantes :

- être un cabinet de conseil, chef de file associé à un cabinet local,
- avoir une expérience avérée des études dans le domaine du développement rural ;
- avoir des missions relatives aux dispositifs de conseil agricole dans des environnements similaires ;
- une connaissance des mécanismes de conseil agricole dans l'un des pays de l'Afrique Centrale.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement (Édition d'Octobre 2015), disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org> ». La méthode de sélection à la phase de la demande de propositions sera celle fondée sur la Sélection Basée sur la Qualité et le Coût (SBQC). L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures locales et jours d'ouvertures de bureaux suivantes : 8 heures 00 à 16 heures 00 (GMT), du lundi au vendredi.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le vendredi 03 juillet 2020 à 10 heures 00 mn et porter expressément la mention « **Recrutement d'un Consultant (FIRME/Cabinet d'Études) pour la mise en place d'un dispositif d'appui conseil agricole** ».

Cellule de Coordination du Projet PAPG1
Sise à la Peyrie derrière Promo Gabon (Station piscicole)
À l'attention : [Monsieur Rubain GODA, Coordonnateur]
Téléphone : (+241) 066 26 76 45 / (+241) 077 42 69 63
E-mail : papg1gabonbad@gmail.com